



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2302

Attribution d'une subvention de fonctionnement de 4 500 euros à l'Association Lyon Hockey Club pour l'organisation de son stage d'été 2016-2017

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2302 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE 4 500 EUROS A L'ASSOCIATION LYON HOCKEY CLUB POUR L'ORGANISATION DE SON STAGE D'ETE 2016-2017 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1997, l'Association « Lyon Hockey Club » a pour objet le développement de la pratique de toutes les disciplines sur glace, notamment le hockey sur glace. Son siège social est situé 100 cours Charlemagne à Lyon 2^e (Patinoire Charlemagne). Pour la saison 2015-2016, elle comptait 428 licenciés, dont 200 de moins de 18 ans.

L'Association « Lyon Hockey Club » organise à la patinoire Charlemagne, du 22 au 26 août 2016, un stage d'été de hockey sur glace « Elite ». La participation à ce stage d'été est ouverte aux enfants lyonnais de 7 à 15 ans, licenciés de l'Association et ayant déjà au moins deux ans de pratique du hockey sur glace. Le nombre de places est limité à 60 enfants.

L'objectif de ce stage est de permettre aux enfants de développer leur motricité, de travailler le « power skating » (amélioration des techniques de patinage), ainsi que de perfectionner leur maniement de crosse.

Par ailleurs, cette semaine de vie commune offre aux jeunes joueurs la possibilité d'échanger, de confronter leur pratique du hockey sur glace et d'établir des relations amicales.

En plus des moments de pratique sportive sur glace et de préparation physique générale, les journées (de 8h00 à 18h00) sont rythmées par des temps conviviaux de repas et goûters.

L'organisation de ce stage d'été a nécessité pour le club un investissement financier conséquent, notamment au niveau de l'encadrement technique, de la fourniture du matériel et de la prise en charge des repas.

Le budget prévisionnel du stage s'élève à 14 000 €

L'Association « Lyon Hockey Club » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 10 000 €

Par délibération n° 2016/1835 du 18 janvier 2016, l'Association « Lyon Hockey Club » a perçu une subvention annuelle de fonctionnement de 17 000 €

Je vous propose qu'une subvention ponctuelle de 4 500 € lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention ponctuelle de 4 500 € est allouée à l'Association «Lyon Hockey Club» pour l'organisation de son stage d'été, du 22 au 26 août 2016.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT